

2^{ème} Forum Départemental sur la Vie Associative

« L'engagement bénévole, acte citoyen »

Conseil Général de la Gironde
Vendredi 19 novembre 2010

Intervention de Dan FERRAND-BECHMANN

*Sociologue, Professeur des Universités, Paris 8,
Présidente de l'Association Française de Sociologie de 2006 à 2009*

« Bénévoles et salariés, entre travail et engagement »

Je voudrais tout d'abord remercier le Conseil Général et les personnes qui ont organisé ce forum pour la qualité des interventions qui m'ont précédée et du débat. Je suis toujours émue d'être à Bordeaux parce que c'est une ville où je suis souvent venue. J'y suis d'ailleurs venue récemment pour la Conférence sur la Loi Léonetti où il y avait énormément de monde surtout en dehors de la salle qui était beaucoup trop petite. J'ai également organisé ici, voici deux ans, le Congrès de l'Association française de Sociologie, nous avons été accueillis avec 1 500 personnes par le Conseil Général et j'avais trouvé cela extrêmement sympathique.

Je vais pour ma part vous parler de cette relation entre les salariés ou les professionnels et les bénévoles, mais avant de le faire, il me semble indispensable de mieux décrire les motivations des bénévoles, non seulement les motivations au départ de leur engagement mais aussi les motivations au cours de leur engagement. Cela nous permettra de mieux comprendre les difficultés de coopération qui peuvent être observées.

Je travaille depuis plus de 25 ans maintenant sur le bénévolat et ces deux dernières années, j'ai beaucoup travaillé avec les associations en lutte contre le cancer, mais aussi sur la question du mal-logement. J'ai donc eu l'occasion d'aborder le bénévolat et les bénévoles sous beaucoup de figures.

Qu'est-ce qui, finalement, fait la spécificité des bénévoles et comment peut s'expliquer leur relation avec les salariés ? Je dirais d'abord que les bénévoles ont des motivations spécifiques évidemment autour de l'altruisme, autour de la recherche de sens, de la socialisation, autour de ce qu'on appelle la dette et le remboursement d'un don qu'ils ont l'impression d'avoir reçu, souvent autour de la culpabilité, celle d'être mieux servi par la vie que d'autres. Souvent, ils nous disent également que c'est par plaisir - le philosophe Robert BELLAH en parle beaucoup - le plaisir et la joie de faire du bénévolat.

Je voudrais cependant encore une fois insister sur le fait qu'entre les motivations de départ et les motivations au cours de l'engagement, les choses changent souvent. Nous avons parlé de la question du zapping et je pense qu'Axelle BRODIEZ qui est venue l'an dernier a dû vous en parler aussi. Les bénévoles changent d'engagement, ils ne sont plus dans des engagements à vie. Ils peuvent avoir également deux bénévolats de type complémentaire, l'un relativement ludique, par exemple du triathlon, et par ailleurs un engagement dans une association en lutte contre le cancer.

Je veux montrer par là qu'il existe deux types de bénévoles. Certains bénévoles sont concernés par l'objet de l'association et d'autres s'impliquent. Le premier cas, être concerné par l'objet de l'association, concerne 90 % des bénévoles que j'ai rencontrés dans la lutte contre le cancer, ce sont des personnes elles-mêmes touchées par la maladie. Au contraire, les bénévoles qui s'occupent des Restaurants du Cœur ont en général suffisamment de revenus et ils vont s'occuper de personnes se trouvant dans une situation très différente.

Je ne sais pas pourquoi nous utilisons le même mot parce qu'il s'agit de deux types d'acteurs sociaux extrêmement différents. Nous avons trouvé confortable, nous, les sociologues et les sociologues du bénévolat, d'employer le terme d'engagement et je suis heureuse de le retrouver dans le titre de ce Forum. Engagement, que cela veut-il dire ? Monsieur disait tout à l'heure qu'il n'y avait pas beaucoup de militants et je ne suis pas du tout d'accord. Pour moi, tous les bénévoles deviennent militants et à partir du moment où ils s'engagent dans une activité, ils deviennent militants parce qu'ils se battent pour une cause, sinon ils abandonnent.

Je dirais donc que les bénévoles qui s'engagent ne se donnent pas vraiment en gage comme on s'engageait autrefois pour la guerre de 14 ou dans une autre guerre. Ils ne sont pas engagés comme on l'était quand on recevait des gages, c'est-à-dire un salaire. Je dirais qu'ils s'offrent, ou plutôt qu'ils offrent leur temps, comme l'a montré Édith, qu'ils offrent leur image, leur réputation. Un jeune qui va participer à la *Gay Pride* offre son image, il se donne en gage à ce niveau-là. Les bénévoles qui campent actuellement sur le Pont-Neuf, ce qu'a fait la Fondation Abbé Pierre et d'autres associations, ou celles qui prêtent main-forte à des personnes sans papiers, sont à mon sens fortement engagés. Ils s'impliquent et prennent des risques.

Le mot anglais *involvement*, finalement, rend tout à fait compte de cette idée d'engagement et de la réalité d'une grande partie des bénévoles. Ce qui est également important dans l'engagement des bénévoles, c'est que le bénévole choisit. Il choisit le lieu de son activité, il le choisit librement. Il le quitte aussi librement. Il s'agit d'une liberté modulée par le fait que

l'on va travailler dans une activité qui correspond à celle de son groupe social ou qui est aussi imposée par une norme.

Enfin, les bénévoles sont à mon sens dans une contre-culture. Que cela veut-il dire ? Cela veut dire qu'ils travaillent dans des organismes non lucratifs, alors que nous sommes dans une société où le lucratif et la concurrence sont plutôt ce qui nous gouverne. Il est vrai que les bénévoles ont dans leur ensemble des objectifs de pouvoir et de carrière différents de ceux des salariés et des professionnels avec lesquels ils travaillent. Les bénévoles agissent pour les autres et pour une communauté de pratique ou d'idées et théoriquement, ils sont beaucoup moins dans des objectifs de carrière et de concurrence. Je dis « théoriquement » parce que nous connaissons tous les petites batailles au sein des associations.

Les bénévoles ont différents types d'activités qui renvoient d'une part, et c'est extrêmement important, à la gestion des associations et, comme nous le disait Édith tout à l'heure, une partie des associations comprennent exclusivement des salariés et quelques personnes qui gèrent à titre bénévole et qui sont souvent d'ailleurs du même secteur professionnel.

La deuxième chose que font les bénévoles : ils rendent des services. Ils vont aider les malades, ils vont collecter des fonds, ils vont organiser une bibliothèque. Cependant, il y a aussi cette partie très importante et très différente de celle des personnes salariées qui est celle de la revendication, du fait éventuellement de la dissidence, c'est-à-dire d'agir contre la loi. Surtout, le rôle essentiel du bénévolat, c'est celui d'être vigile, médiateur, passeur et c'est un rôle qui est peut-être plus facile à affronter ou à exercer lorsque l'on est bénévole, c'est-à-dire que l'on ne risque pas son salaire.

Encore une fois, le militantisme est souvent du côté de l'action bénévole, car les bénévoles risquent moins que les salariés. On peut militer sans salaire, mais on peut moins militer au risque de perdre son salaire, sauf évidemment dans des engagements politiques et syndicaux, nous avons peu abordé cette question de la légitimité de l'action politique et syndicale par rapport à celle de l'association. Combien de collègues ai-je vus à l'Université qui ne pouvaient se libérer par rapport à l'Université parce qu'ils avaient des services administratifs et qu'on ne les autorisait pas à aller dans une association. Cependant, si c'était pour une action syndicale, ils en avaient les droits. Nous nous sommes d'ailleurs battus pour les droits dans les associations.

Soulignons aussi que toutes les pratiques engagées ne le sont pas dans un cadre gratuit. Les fonctionnaires, les chefs d'entreprise, les professionnels en libéral, les artistes vont se battre pour créer ou garder des emplois ou défendre un objectif de qualité. Souvent, leur comportement et leur motivation s'assimilent à ceux des bénévoles. Il est parfois difficile de savoir s'ils le font dans le cadre de leur emploi ou dans le cadre de leur militantisme. Dans le cas des fonctionnaires, cela sera appelé du « service public » et je dirais que les frontières entre l'engagement dans le cadre d'une action rémunérée et d'une action bénévole sont souvent très minces et souvent floues. Un enseignant rémunéré qui fait du travail de soutien le soir, est-il bénévole ou est-ce l'extension de son travail ? Une assistante sociale qui va aider un dimanche une famille en difficulté, est-ce du bénévolat ou est-ce son travail ? Nous pourrions en discuter, mais il faudrait peut-être un autre Forum.

Je voudrais également souligner, mais nous le savons tous, que certains citoyens passent beaucoup de temps pour faire changer des situations et que d'autres citoyens attendent les élections pour s'exprimer. C'est pour cela que j'ai souvent utilisé le terme de « citoyen actif » pour les bénévoles. À mon sens – et je pensais que Jean-Pierre WORMS allait revenir sur cette question – les bénévoles sont surtout des citoyens actifs. Ce sont surtout des citoyens plus citoyens que les autres, ils font vivre la démocratie. On n'a pas pu utiliser ce terme de citoyen actif parce qu'il a été repris voici plus de 20 ans par Margaret Thatcher pour une politique que l'on n'aimait pas trop, mais il me semble tout de même que c'est vrai.

Les bénévoles réalisent deux types d'actions dans cette citoyenneté active : une solidarité vers les autres et une entraide pour soi et par soi. J'utilise le mot « pour soi » et « par soi », parce que c'est l'expression canadienne, c'est celle des bénévoles qui travaillent dans des « groupes d'entraide », qui ne sont pas toujours déclarés en association. Vous en connaissez, Les alcooliques anonymes, l'association AIDES à ses débuts n'admettait que des personnes qui avaient été touchées par la maladie ou proches des malades, etc. J'ai rencontré beaucoup de ces associations dans le champ du cancer et dans le champ de la santé. Par exemple, les parents endeuillés, ou une association qui s'appelle « Vivre comme avant » qui rassemble des femmes qui ont eu un cancer du sein et qui viennent rendre témoignage du fait qu'elles sont encore en vie, en bonne santé et très belles auprès d'autres femmes dans les hôpitaux.

Je crois qu'il faut souligner cette grande différence entre associations et groupes d'entraide. Édith ne l'a pas souligné tout à l'heure, mais dans les pays du Nord et en *land* par exemple, également au Canada qui est aussi un pays du Nord mais outre-Atlantique, il y a beaucoup de groupes d'entraide. Un groupe d'entraide est un groupe très particulier parce que si vous n'êtes pas chômeur, mal logé et divorcé, vous n'y avez pas forcément votre entrée dans le groupe des chômeurs, mal logés et divorcés. Je veux dire par là que finalement, dans le groupe d'entraide il y a une sorte de renfermement sur soi, mais en même temps, il y a une très grande force dans l'identification, l'appartenance et le fait de partager les mêmes problèmes que les autres. C'est une forme qui se développe.

Je parle volontairement, comme d'autres, du travail des bénévoles. Les bénévoles travaillent et c'est cela qui les rapproche des salariés. Lorsque nous menons des entretiens auprès de bénévoles, et j'ai dû probablement en faire 500 ou 1 000 dans ma vie, nous nous rendons compte que les personnes utilisent le mot « travail ». La première fois que l'on entend ce mot, on est très surpris parce que l'on se dit qu'il ne s'agit pas de travail, car nous avons tous un peu l'idée que le bénévolat relève du loisir, de l'aide ou du soutien, mais non, les bénévoles utilisent le mot « travail ». C'est à dire qu'il existe une très grande proximité entre les bénévoles, les salariés et les professionnels, justement parce que les bénévoles ont souvent les valeurs du travail au sens de faire bien son travail, de l'efficacité, de l'organisation et même de la carrière. Bon nombre de travaux ont été faits sur les carrières de bénévoles. Un bénévole rentre peut être comme usager dans une association d'éducation populaire, c'est-à-dire qu'il vient demander un service et, peu à peu, il va passer du côté des actifs et des bénévoles, puis des élus et éventuellement des responsables. Ensuite, par tout ce jeu des millefeuilles français, il va devenir Président d'une association nationale.

Pour les personnes du troisième âge et j'ai regretté qu'Édith ait pris dans les chiffres qu'elle nous a donnés, une catégorie 30 - 69 ans parce qu'en fait, cela met ensemble deux types de bénévoles très différents, celui des actifs et celui des préretraités et des retraités. Pour les retraités, le bénévolat est une chose extrêmement importante parce qu'ils vont continuer à avoir des activités. Hier, j'étais dans un grand forum et j'ai rencontré le Président d'une grosse association, qui m'a dit : « Mais Madame, il faut rester bénévole parce que sinon, on ne vous sollicitera pas ». J'ai lu récemment dans un entretien qu'une personne de la Cour des comptes disait être rentrée dans cette association parce que cela lui permettait de continuer à avoir un bureau et un ordinateur. Elle continue à avoir un certain nombre de costumes du pouvoir, et c'est important.

Ce que font les bénévoles, Édith le soulignait tout à l'heure, est très difficile à calculer. C'est beaucoup plus facile de le calculer en heures de travail, mais il est très difficile de calculer la qualité bénévole. En même temps, en lisant ce qu'a écrit Patrick VIVERET qui attaquait les indices de calcul des Produits nationaux Bruts ou les travaux de la Commission Stiglitz, nous nous rendons compte qu'il ne faut pas toujours calculer avec les instruments de la comptabilité nationale. En travaillant sur le rôle des bénévoles et sur l'impact du bénévolat sur les malades du cancer, ou dans d'autres secteurs, nous nous rendons compte à quel point cette qualité est très difficile à mesurer, que l'on appréhende quand on est bénévole ou bénéficiaire d'aides bénévoles.

Autre dimension importante, et ensuite je parlerai des relations entre les uns et les autres, c'est le fait que les bénévoles n'ont pas de qualification, ils ont des compétences. Que cela veut-il dire ? À l'embauche d'un bénévole, l'association vérifie assez rarement le diplôme et même la véracité de ce diplôme. Elle va regarder ce que sait faire un bénévole, par exemple un bilan, mener une réunion ou assister un malade, mais paradoxalement, elle s'attache surtout aux compétences. C'est finalement ce qui importe parce que dans le bénévolat, les personnes vont pouvoir réaliser un certain nombre de choses qu'elles ont envie de faire. Elles vont en particulier trouver un sens, justement parce qu'elles vont exercer des compétences et qu'elles ne sont pas « embauchées » pas sur des qualifications. Cela fait là aussi une grande différence avec le salariat.

Autre dimension, autre caractéristique qui distingue les bénévoles des salariés, la question du contrat. Rares sont les bénévoles qui ont des contrats, des conventions ou des chartes. Même à l'hôpital, où il y a obligation de travailler dans une association et avec une association qui a signé une charte avec l'hôpital, nous nous apercevons en fait que certains bénévoles travaillent en liberté, hors d'association, nous en avons trouvé. Autant le salarié ou le professionnel est tenu par cette charte, par ce contrat, par des règlements, il est défendu, etc., autant le bénévole est vraiment un électron libre. Cela nous fait toucher du doigt un des paradoxes, un autre que celui signalé par JP Worms, de l'organisation des associations et même des administrations : le bénévole veut être libre. Si on l'attache comme la chèvre de Monsieur Seguin, il n'est pas content, mais en même temps, les organisations et les administrations ont besoin de bénévoles réguliers, qui vont respecter le secret professionnel, par exemple. Il existe donc une espèce de paradoxe ou de contradiction entre le besoin des administrations et des associations vis-à-vis des bénévoles et le désir, le plaisir des bénévoles, d'autant plus qu'une grande partie d'entre eux travaillent

avec des personnes fragiles et qu'il est très nécessaire de compter sur des bénévoles à une certaine régularité. Je vais passer à la seconde partie.

S'agissant des relations entre les uns et les autres, je vais plutôt parler des difficultés parce que tout le monde sait que cela se passe très bien, mais qu'il existe quelques difficultés. Ces difficultés évoluent d'ailleurs parce que des renégociations sont sans cesse menées entre les bénévoles et les professionnels, également et surtout parce que les crises financières et les crises politiques font que l'on a sans arrêt besoin de bénévoles, et qu'on va renégocier pour les garder.

Quels sont les problèmes ? La première chose est la crainte que finalement les bénévoles occupent des emplois potentiels. En voyant le chiffre annoncé tout à l'heure de 830 000 emplois, je me disais qu'il s'agissait en fait d'emplois souvent très solides et on peut se dire que l'on pourrait créer des emplois. C'est faux, car il s'agit souvent d'emplois que l'on ne peut ou que l'on ne veut pas créer.

La deuxième chose est que les salariés ou les professionnels reprochent souvent aux bénévoles d'être des amateurs, au sens de « dilettants ». Amateur cela veut dire aussi qui « aime faire quelque chose » et les bénévoles sont en général plus des amateurs au sens d'aimer que des dilettants. De ce fait-là, il existe souvent un problème entre bénévoles et professionnels parce que les professionnels ne voient pas les bénévoles d'un bon œil, les traitant d'amateurs, cela existe encore.

Le troisième problème est le grand manque en France d'organisation, de coordination et de supervision des bénévoles. Si vous allez dans un ministère à Londres ou si vous allez dans une association en Allemagne, il y a des superviseurs, de la supervision, des personnes payées par les universités, les prisons ou les hôpitaux pour faire de la supervision. Du coup, on ne perd pas des bénévoles et l'organisation est bien meilleure, nous manquons terriblement de cela en France.

Le quatrième point qui fait problème est la question de la méconnaissance des bénévoles. Je me suis aperçue que les médecins ne savent pas ce que font ces bénévoles. Ces derniers sont parfois des figures un peu inquiétantes, un peu mystérieuses, un peu dangereuses parce qu'ils ne sont pas connus. Pendant longtemps, j'ai fait des formations de travailleurs sociaux à l'Université et je m'apercevais que les travailleurs sociaux ne savaient pas vraiment, il y a 15 ans ou 20 ans, ce qu'étaient les bénévoles. Ils n'y croyaient pas trop. En Angleterre, par exemple, dans les formations de travail social, il est question presque un tiers de temps du volontariat, en France je ne sais pas combien d'heures sont consacrées au bénévolat dans les écoles de travail social, peut-être deux. En médecine, peut-être auront-ils par chance la visite d'une association bordelaise comme Alliance, par exemple, pour venir parler de ce que font les bénévoles, mais en général, il n'en est pas question. Il s'agit donc finalement de personnes assez méconnues dont on a peur parce qu'elles sont inconnues.

Deux remarques encore avant d'aller à la conclusion. Les professionnels qui se trouvent souvent en difficulté par rapport à l'emploi, défendent depuis maintenant quelques années leur territoire. Dernière chose, ce que j'appelle un peu les « conduites toxiques », dans certains cas, lorsque l'on manque de professionnels, on appelle des bénévoles qui viennent à

la rescousse. Ils font ce qu'un de mes collègues américains appelle « le sale boulot », c'est-à-dire qu'ils font le boulot que l'on n'a pas le temps de faire parce que l'on est en grève, ou que l'on n'a pas le temps, ou que l'on est mal payé. Cela crée forcément des problèmes dans un marché du travail en très grande tension.

En conclusion, je voudrais dire que les relations entre les bénévoles et les professionnels fonctionnent très bien lorsque l'objectif commun est fort, le projet commun est fort, lorsque les associations sont engagées, bénévoles ou professionnels, peu importe, dans un même objectif.

Elles fonctionnent aussi lorsque les professionnels comprennent qu'il convient de gérer la complémentarité entre les professionnels et les bénévoles et qu'il ne faut pas de segmentation des tâches, mais une organisation des tâches. En effet, les bénévoles apportent un travail complémentaire, car en général on ne peut pas payer, ou on a décidé que l'on ne payait pas, des personnes pour aider les mourants, pour sortir les personnes de l'hôpital ou pour aider les jeunes dans la rue. Les bénévoles comblent ces manques de fonctions.

Jean PETAUX

Merci beaucoup, Madame FERRAND-BENCHMANN, c'était vraiment passionnant. J'ai envie de vous poser une question pendant que les micros circulent. : Il arrive aussi que dans un certain nombre d'associations, des bénévoles soient des employeurs de professionnels, c'est-à-dire des patrons. Vous n'avez pas abordé cette dimension.

Dan FERRAND-BECHMANN

Je l'ai abordée dans le papier que je donnerai. Dans certains cas, des bénévoles emploient, gèrent le bureau, il y a des directeurs, etc., et « en dessous », un certain nombre de bénévoles qui vont rendre des services.

Jean PETAUX

Il y a donc une espèce de stratification.

Dan FERRAND-BECHMANN

Oui, cela se passe de cette manière dans le cas de grosses associations et dans d'autres cas, finalement, la vraie direction est exercée par des salariés.

Sylvie JUSTOME, Présidente de l'association Agora Soulac Energie

Notre association défend la ruralité et l'emploi durable. Monsieur WORMS avait commencé à opposer, d'une certaine manière, et dans une approche historique, les jeunes petites associations où il n'y a que des bénévoles et les associations plus anciennes où il y aurait des salariés. Que pensez-vous de cette distinction ? La confirmez-vous ?

Dan FERRAND-BECHMANN

Je la confirme complètement et j'ai même regretté que dans la mission du centenaire de la Loi 1901, il n'y ait pas eu de possibilité de changer les choses. Je connais beaucoup de petites associations où par exemple, il n'y a que des femmes et d'autres grandes associations où vous avez de nombreux salariés. Elles se ressemblent parce qu'elles vont défendre un

objectif. Elles ne sont pas du secteur public, elles ne sont pas vraiment du secteur privé, mais en fait, on ne voit pas souvent la similarité entre les uns et les autres. En même temps, elles vont être sous les mêmes lois, sous les mêmes problèmes de TVA, etc. Cela pose donc un problème. Je dirais qu'il y a une très grande vitalité d'associations, de petits groupes de personnes qui partagent un même objectif et qui se battent souvent pour un objectif sur un territoire par exemple, ou par rapport à un groupe de population. Ces personnes font un travail formidable, mais qui n'est pas forcément visible tout autant que le travail de grandes structures comme la Croix rouge, par exemple, qui fait aussi un travail admirable.

J'ai mené un travail sur l'inégalité entre les hommes et les femmes dans les associations à la commande du CNVA et en fait nous avons très nettement constaté qu'énormément de femmes dans les associations font les petites mains, mais que dès que l'on arrive à un certain niveau, on trouve surtout des hommes. L'explication que donnait Jean-Pierre tout à l'heure était un peu masculine, mais j'ai entendu des femmes dire : « Nous leur laissons ces os à ronger, nous n'avons pas envie de faire la gestion. Ce qui nous intéresse, c'est de faire concrètement quelque chose, de s'occuper des enfants, etc. » D'autre part, elles disaient aussi que les plannings horaires et l'organisation des associations sont beaucoup plus faits pour les hommes que pour les femmes qui ont des enfants, mais je pense que les choses ont un peu bougé.

Dernière chose, vous parliez du milieu rural, la différence entre milieux rural et urbain au niveau associatif est très forte.

Michel SUQ, association caritative Saint-Vincent de Paul, le Burck Mérignac

Je vais rectifier, nous sommes 40 bénévoles et nous avons beaucoup plus de dames que d'hommes. Le Président est certes un homme, mais la Vice-présidente est une femme.

Jean PETAUX

Il s'agit là de la grande tradition de Saint-Vincent de Paul et des dames de Saint-Vincent de Paul.

Dan FERRAND-BECHMANN

Si vous regardez les chiffres formidables que le Laboratoire d'économie sociale a publiés, vous apercevez tout de même qu'un très grand nombre d'associations est dans le sport et qu'il y a beaucoup d'hommes dans ce domaine. Les grands chiffres sont donc très intéressants, mais cachent effectivement parfois de grandes différences.

Une intervenante

Bonjour, je suis militante et Présidente de deux petites associations. Cela n'a pas d'importance, mais je suis retraitée et un peu choquée de la manière dont vous avez parlé de l'engagement des retraités. Vous avez dit que c'était important, qu'ils endossaient le costume du pouvoir.

Dan FERRAND-BECHMANN

Non, ce n'est pas ce que j'ai dit.

Une intervenante

Vous avez dit qu'ils gardaient le costume pour certains, mais je crois qu'il existe tout de même d'autres raisons de continuer à s'engager.

Dan FERRAND-BECHMANN

Absolument. Pardonnez-moi, je suis allée trop vite. Allez sur Google, j'ai fait un grand nombre d'articles et d'ouvrages, vous verrez donc que je dis les choses tout à fait différemment. En fait, pour un certain nombre de personnes, l'arrêt de l'emploi salarié n'est pas évident parce que, tout d'un coup, tous les repères de la vie, l'emploi du temps, etc., la reconnaissance, le statut, tout va bouger. À ce moment-là, il est possible de trouver dans l'activité bénévole un certain nombre de salaires symboliques que l'on a perdus en quittant son emploi, mais les retraités comme les autres travaillent également par altruisme.

Une intervenante

Bonjour, je suis bénévole dans une épicerie solidaire. J'aimerais que vous reveniez sur ce que vous avez évoqué rapidement par manque de temps : le travail bénévole ne vient pas se substituer à des emplois potentiels, vous avez dit que c'était faux.

Dan FERRAND-BECHMANN

J'ai toujours entendu que c'était faux dans le sens où finalement, les associations ont une certaine jugeote, c'est-à-dire que quand un emploi peut être créé, on le crée. L'appel à des bénévoles se fait donc lorsque l'on ne peut pas faire autrement. En même temps, quelque chose pose problème: certains bénévoles ont très envie de travailler et d'être actifs. À certains moments, une activité gratuite est proposée et s'il avait vraiment fallu la financer, elle serait finançable. Les personnes qui siègent par exemple à la FONDA, comme Léon Dujardin disent que les emplois bénévoles sont des emplois en plus, mais il existe des cas qui ne collent pas. Le bénévolat apporte quelque chose en plus et quand vraiment quelque chose est indispensable, on essaie de créer un emploi. Vous avez un contre-exemple.

Jean PETAUX

Merci beaucoup, Madame FERRAND-BECHMANN. Je dois dire que non seulement vous pouvez aller sur Google pour voir les travaux de Madame FERRAND-BECHMANN, mais je le rappellerai tout à l'heure, l'ensemble des présentations sur écran et des interventions qui auront été faites cet après-midi sera disponible sur le portail Internet du Conseil Général de la Gironde.

Je vais maintenant donner la parole à Anne-Cécile VIVIEN qui est Docteur en Droit et avocat. Elle enseigne à l'Université de Lyon et va nous parler de la circulaire du 18 janvier 2010 qui établit des rapports entre collectivités territoriales et associations. Je vous donne donc la parole, nous aurons ensuite encore un échange avec la salle et nous écouterons Isabelle DEXPERT, Vice-Présidente du Conseil Général de la Gironde chargée de la culture, des sports et de la vie associative pour la clôture de ce Forum.